

*Date d'envoi de la convocation dématérialisée : le 7 avril 2022*

---

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 avril 2022**

---

**L'an deux mille vingt-deux, le 13 du mois d'avril à 19 heures 00**

**Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.**

Présents : 20 M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Prune MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoints.

M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC et M. Cyril CAMU, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 5 M. Alain BERTRAND, qui a donné procuration à M. Jean-François BEAUCAMP  
Mme Victoria FUSTER, qui a donné procuration à Mme Alexia BACQUEY  
M. Patrick MORISSET, qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH  
Mme Michèle VIGNEAU, qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET  
Mme Hélène CROMBEZ, qui a donné procuration à Mme Hélène LEBLANC

Absents et non représentés : 2 Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO  
Mme Anne ESCOLA

*Mme Sylvie LAVERGNE est élue secrétaire de séance.*

## N° DL13042022-07 : Budget primitif 2022 : budgets principal et annexes

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

L'ensemble des budgets consolidés s'équilibre à hauteur de 20 340 481,93 euros en section de fonctionnement et de 20 259 237,87 euros en section investissement.

Le détail du budget principal et des sept budgets annexes est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	14 934 620,54 €	13 797 258,68 €
Budget Parkings	1 586 179,92 €	963 539,14 €
Budget Eau	1 116 143,86 €	1 166 521,05 €
Budget Assainissement	1 123 958,46 €	3 594 163,36 €
Budget Transports	178 481,67 €	77 569,75 €
Budget Golfs	461 909,12 €	111 985,78 €
Budget Camping	679 353,23 €	454 421,86 €
Budget Forêt	239 835,13 €	73 778,25 €
Budget lotissement La Cousteyre 3	20 000,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>20 340 481,93 €</b>	<b>20 259 237,87 €</b>

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à L.2343-2 ;

**VU** la délibération n° DL16032022-04 en date du 16 mars 2022 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2022 ;

**VU** le rapport de présentation du budget principal et des budgets annexes joint à la présente délibération ;

**VU** l'avis de la commission finances, marchés et ressources humaines en date du 6 avril 2022 ;

**Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :**

### ARTICLE 1

ADOPTER le budget primitif 2021 du budget principal et des budgets annexes « parkings », « eau », « assainissement », « transports », « golfs », « camping », « forêt », « La Cousteyre 3 » tels que proposés, au niveau du chapitre.

**Délibération adoptée pour le budget principal et les budgets annexes « eau », « assainissement », « golfs », « camping », « forêt » et « La Cousteyre 3 ».**

**POUR : 21** M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M.

Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Michèle VIGNEAU et M. Jean-Yves MAS.

**ABSTENTION : 4** Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ.

**Délibération adoptée pour les budgets annexes « parkings » et « transports ».**

**POUR : 20** M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON et Mme Michèle VIGNEAU.

**ABSTENTION : 5** M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ.

Fait et délibéré les jour mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

**Mairie de Lacanau**  
Télétransmis le :

19 AVR. 2022

N° 033 213 302 144 2022

0419-DL13042022-07-BF

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Le Maire

Laurent PEYRONDET



19 AVR. 2022

19 AVR. 2022

